



Pour les personnes âgées

Portail national d'information pour l'autonomie
des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches



(<http://www.cnsa.fr>)

Accueil > Toutes les actualités > Maison de retraite : qu'est-ce qu'un PASA ?

Maison de retraite : qu'est-ce qu'un PASA ?

Les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) sont des espaces aménagés au sein des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ils sont destinés à accueillir durant la journée des résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neuro-dégénérative et ayant des troubles du comportement modérés.

Qu'est-ce qu'un PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) ?

C'est un espace aménagé dans l'EHPAD dédié à l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives durant la journée. Les personnes âgées qui y sont accueillies à la journée peuvent éventuellement venir de l'extérieur. Les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) ne proposent pas d'hébergement.

Le PASA est un espace conçu pour créer un environnement confortable, rassurant et stimulant pour les résidents. Il doit aussi offrir des lieux de vie sociale pour le groupe, notamment pour l'accueil des familles et proposer une ouverture sur l'extérieur par un prolongement sur un jardin ou sur une terrasse sécurisés, librement accessibles aux résidents.

Un PASA accueille au maximum 14 résidents pour proposer un accompagnement personnalisé.

Quel accompagnement est proposé aux résidents dans les PASA ?

Les PASA proposent des activités individuelles ou collectives. Le programme d'activités est élaboré par un ergothérapeute ou un psychomotricien, sous la responsabilité du médecin coordonnateur. Il a pour objectif d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé en fonction des besoins des résidents, notamment pour faire diminuer les manifestations de l'humeur et les troubles du comportement.

Des professionnels spécialement formés aux techniques de soins et de communication adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives interviennent dans le PASA. L'équipe est composée d'un psychomotricien ou d'un ergothérapeute, d'assistants de soins en gérontologie, et d'un psychologue pour les résidents et leurs familles.

Qui peut aller dans un PASA ?

Les résidents de l'EHPAD qui ont été diagnostiqués comme ayant la maladie d'Alzheimer ou une maladie neuro-dégénérative et qui sont d'accord pour participer aux activités du PASA peuvent y être accompagnés.

La décision d'une entrée dans le PASA est prise par l'équipe du PASA et validée par le médecin coordonnateur de l'EHPAD.

Comment savoir si un EHPAD dispose d'un PASA ?

L'annuaire des EHPAD du portail dispose de l'information sur la présence d'un PASA dans les EHPAD. L'information figure sur la fiche détaillée de l'établissement dans la partie « Accompagnement spécifique ».

Si vous êtes à la recherche d'un EHPAD et que vous souhaitez qu'il dispose d'un PASA, vous pouvez filtrer votre recherche en sélectionnant le critère « PASA » dans la colonne de gauche de l'annuaire des EHPAD.

Quel est le coût ?

L'accueil proposé dans le cadre du PASA n'est pas facturé en supplément du coût mensuel de l'EHPAD aux résidents qui en bénéficient.